



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2024

* * * * *

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la Commune de LE MAZEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BORDET, Maire.

PRÉSENTS : Mmes BOUHIER-BONNEAU Brigitte, GROUSSET Sylvie, HERHARD Anne-Marie, VEILLAT-FABIEN Florence, MM BORDET Bernard, BRETON Philippe, BRISSON Noël, DRUEZ Richard, LUCAS Stéphane.

ABSENT.E.S. EXCUSÉ.E.S : GRONIER Émilie.

Nombre de Conseillers en exercice : 10 Présents : 9
Absent.e.s excusé.e.s : 1
Pouvoirs : 0
Votants : 9
Secrétaire de séance : Mme HERHARD Anne-Marie
Convocation : 27 mars 2024

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du Mardi 5 mars 2024 ;
- Présentation des décisions du Maire ;

A. FINANCES LOCALES :

1. Délibération approuvant le compte de gestion ;
2. Délibération portant adoption du compte administratif ;
3. Délibération portant affectation des résultats ;
4. Délibération adoptant les taux de la fiscalité directe locale pour 2024 ;
5. Délibération approuvant le budget primitif ;
6. Délibération autorisant le comptable public à mouvementer pour un montant de 2 822,40 € le compte 1068 (au débit) par le compte 13911 (au crédit).

B. PATRIMOINE :

1. Validation du programme de Construction d'un Restauration Scolaire.

C. RESSOURCES HUMAINES :

1. Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents.

D. QUESTIONS DIVERSES.

➤ Désignation du secrétaire de séance Conformément à l'article L 2121 – 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Anne-Marie HERHARD est désignée secrétaire pour toute la durée de la séance.

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du Mardi 5 mars 2024 ;

Le procès-verbal de la séance du Mardi 5 Mars 2024, transmise en pièce jointe de la convocation n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Commentaires :

Vote : Pour : 8 / Contre : 0 / Abstentions : 0

- Présentation des décisions du Maire relevant de sa délégation :

- Enlèvement de la Cuve à fioul du Logement Communal 43 route de Ste Christine : 900,82 €

Commentaires :

A. FINANCES LOCALES :

1. Délibération approuvant le compte de gestion 2023 ;

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

BUDGET PRINCIPAL	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	527 022,71 €	530 075,95 €	1 057 098,66 €
Titres de recette émis (b)	281 774,21 €	492 744,64 €	774 518,85 €
Réductions de titres (c)	71,71 €		71,71 €
Recettes nettes (d = b - c)	281 702,50 €	492 744,64 €	774 447,14 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	527 022,71 €	530 075,95 €	1 057 098,66 €
Mandats émis (f)	339 319,07 €	447 488,93 €	786 808,00 €
Annulations de mandats (g)	10 232,47 €	5 934,55 €	16 167,02 €
Dépenses nettes (h = f - g)	329 086,60 €	441 554,38 €	770 640,98 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		51 190,26 €	+ 3 806,16 €
(h - d) Déficit	47 384,10 €		

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE DEZAIS	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	85 417,09 €	129 428,05 €	214 845,14 €
Titres de recette émis (b)	85 417,09 €	36 573,42 €	121 990,51 €
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	85 417,09 €	36 573,42 €	121 990,51 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	55 052,77 €	129 428,05 €	184 480,82 €
Mandats émis (f)	40 666,50 €	106 658,71 €	147 325,21 €
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	40 666,50 €	106 658,71 €	147 325,21 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	44 750,59 €		
(h - d) Déficit		70 085,29 €	- 25 334,70 €

RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal				
Investissement	40 797,33 €		-47 384,10 €	-6 586,77 €
Fonctionnement	221 999,62 €	166 080,67 €	51 190,26 €	107 109,21 €
TOTAL I	262 796,95 €	166 080,67 €	3 806,16 €	100 522,44 €
II - Budgets des services à Caractère administratif 73900-LOT LE DEZAIS				
Investissement	-14 052,77 €		44 750,59 €	30 697,82 €
Fonctionnement	-10 574,19 €		-70 085,29 €	-80 659,48 €
TOTAL II	-24 626,96 €		-25 334,70 €	-49 961,66 €
TOTAL I + II	238 169,99 €	166 080,67 €	-21 528,54 €	50 560,78 €

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

2. Délibération portant adoption du compte administratif 2023 ;

BUDGET PRINCIPAL		Recettes	Dépenses
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	492 744,88 €	441 554,38 €
	Section d'investissement	281 702,50 €	329 086,60 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	55 918,95 €	0,00 €
	Report en section d'investissement (001)	40 797,33 €	0,00 €
TOTAL EXERCICE		871 163,66 €	770 640,98 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	147 082,39 €	191 754,55 €
	Budget total	147 082,39 €	191 754,55 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	548 663,83 €	441 554,38 €
	Section d'investissement	469 582,22 €	520 841,15 €
	TOTAL CUMULE	1 018 246,05 €	962 395,53 €

Le résultat brut global de clôture 2023 du budget principal est donc de 100 522,68 €. Le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est donc de 55 850,52 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT		Recettes	Dépenses
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	36 573,42 €	106 658,71 €
	Section d'investissement	85 417,09 €	40 666,50 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		10 574,19 €
	Report en section d'investissement (001)		14 052,77 €
TOTAL EXERCICE		121 990,51 €	171 952,17 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	36 573,42 €	117 232,90 €
	Section d'investissement	85 417,09 €	54 719,27 €
	TOTAL CUMULE	121 990,51 €	171 952,17 €

Le résultat brut global de clôture 2023 du budget annexe de LOTISSEMENT LE DEZAIS est donc de - 49 961,66 €. Le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est donc de - 49 961,66€.

Commentaires :

Arrivée de Mme GROUSSET à 19h10

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

3. Délibération portant affectation des résultats ;

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif du Budget Principal qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 40 797,33 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 55 918,95 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -47 384,10 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 51 190,50 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de : 191 754,55 €

- En recettes pour un montant de : 147 082,39 €

Besoin net de la section d'investissement : 51 258,93 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 51 258,93 €

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 55 850,52 €

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif du Budget Annexe LOTISSEMENT qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : - 14 052,77 €

Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : - 10 574,19 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 44 750,59 €

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : - 70 085,29 €

Besoin net de la section d'investissement : 0,00 €

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002 : Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) : - 80 659,48 €

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

4. Délibération adoptant les taux de la fiscalité directe locale pour 2024 ;

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les taux votés en 2023 et propose le maintien des taux pour l'année 2024. Il informe que les bases de calculs sont augmentées de 3,5% par l'état et provoquera de ce fait une hausse des montants sans modifier les taux.

	TFPB	TFPNB	THRS
Taux 2024	37,94%	63 %	17,48 %

Commentaires :

Un débat a eu lieu concernant l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Au vu des règles de lien imposé qui ferait augmenter plus fortement la taxe foncière sur les propriétés bâties pour permettre une faible augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le Conseil Municipal décide le maintien des taux de fiscalité.

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

5. Délibération approuvant le budget primitif 2024 ;

BUDGET PRINCIPAL 2024

SECTION D'EXPLOITATION – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
002	Résultat d'exploitation reporté	0,00 €
011	Charges à caractère général	147 389,52 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 300,00 €
014	Atténuations de produits	8 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00 €
65	Autre charges de gestion courante	195 100,00 €
66	Charges financières	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
	Total	536 789,52 €

SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
002	Résultat d'exploitation reporté	55 850,52 €
013	Atténuations de Charges	200,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services march	41 400,00 €
73	Impôts et taxes	85 000,00 €
731	Impositions directes	196 300,00 €
74	Dotations et participations	136 134,00 €
75	Autre charges de gestion courante	20 900,00 €
76	Produits financiers	5,00 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
	Total	536 789,52 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Report	Proposition	Total
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		6 586,77 €	6 586,77 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section			0,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
13	Subventions d'investissement			0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		8 250,00 €	8 250,00 €
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	10 804,01 €	6 500,00 €	17 304,01 €
204	Subventions d'équipement versées	104 919,15 €		104 919,15 €
21	Immobilisations corporelles	71 051,39 €	32 631,25 €	103 682,64 €
23	Immobilisations en cours	4 980,00 €		4 980,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations			0,00 €
27	Autres immobilisations financières			0,00 €
	Total	191 754,55 €	53 968,02 €	245 722,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Report	Proposition	Total
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00 €
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)			0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		11 800,00 €	11 800,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		66 258,93 €	66 258,93 €
13	Subventions d'investissement	147 082,39 €	20 331,25 €	167 413,64 €
16	Emprunts et dettes assimilées		250,00 €	250,00 €
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)			0,00 €
204	Subventions d'équipement versées			0,00 €
27	Autres immobilisations financières			0,00 €
	Total	147 082,39 €	98 640,18 €	245 722,57 €

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

BUDGET ANNEXE DE LOTISSEMENT 2024

SECTION D'EXPLOITATION – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
002	Résultat d'exploitation reporté	80 659,48 €
011	Charges à caractère général	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00 €
65	Autre charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	400,00 €
	Total	81 059,48 €

SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
002	Résultat d'exploitation reporté	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	
75	Autre charges de gestion courante	81 059,48 €
77	Produits spécifiques	
	Total	81 059,48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitres	Intitulés	Total
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
16	Emprunts et dettes assimilées	30 697,82 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	
204	Subventions d'équipement versées	
23	Immobilisations en cours	
	Total	30 697,82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Total
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	30 697,82 €
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	
10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Total	30 697,82 €

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

6. Délibération autorisant le comptable public à mouvementer pour un montant de 2 822,40 € le compte 1068 (au débit) par le compte 13911 (au crédit).

Le Maire expose qu'une anomalie issue d'écritures de transfert effectuées en 2020 suite à la dissolution du budget Annexe Tourisme et Loisirs, a été détectée par le Service de Gestion Comptable de Fontenay-Le-Comte.

Considérant l'ancienneté de l'opération, le Service de Gestion Comptable propose d'appliquer les dispositions prévues par la note interministérielle DGCL/DGFIP du 12 juin 2014 relative aux corrections d'erreur sur exercices antérieurs qui prévoient d'enregistrer la régularisation par opération d'ordre non budgétaire générée par le comptable au d'une délibération du conseil municipal qui autorise le comptable à mouvementer par le débit du compte 1068 afin de régulariser le compte 13911 par son crédit pour un montant de 2 822,40 €.

Afin de procéder à cette régularisation, Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser le Comptable des Finances Publiques à mouvementer le compte 1068 au débit par le compte 13911 au crédit pour un montant de 2 822,40 €.

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

B. PATRIMOINE :

1. Validation du programme de Construction d'un Restauration Scolaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de démolir et reconstruire un restaurant scolaire avec aménagement des espaces extérieurs.

Par convention en date du 19 mai 2021, la Commune a confié à Vendée Expansion - SPL (anciennement Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée) une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du programme de Démolition et reconstruction d'un restaurant scolaire avec aménagement des espaces extérieurs.

Monsieur le Maire présente le projet de programme ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération s'élevant, en valeur à mars 2024, à la somme **1 083 000,00 euros HT** et propose de les approuver. Ce projet présente les caractéristiques suivantes :

- Restaurant scolaire évolutif vers une production sur place (liaison chaude dans un 1^{er} temps) pour 40 rationnaires en 1 seul service de 55 m²,
 - 2 locaux de rangement à créer : 1 pour l'APE et 1 pour l'école de 30m²,
 - 1 laverie / buanderie commune pour le regroupement des écoles et le restaurant de 20m²,
 - Préau,
 - Conservation des arbres de hautes tiges,
 - Adaptation des locaux de l'école primaire pour accueillir 1 classe de maternelle : salle de classe, blocs sanitaires et cour extérieure notamment.
- Coût estimatif des travaux (valeur mars 2024) : 826 000,00 €HT,
- Monsieur le Maire propose, si ce programme et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération sont approuvés, d'engager la réalisation de l'opération et de lancer les procédures de consultation pour choisir un maître d'œuvre, un bureau de contrôle technique, un coordonnateur SPS et tout autre intervenant dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

Commentaires :

Report en attente des éléments concernant les bâtiments modulaires

C. RESSOURCES HUMAINES :

1. Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents.

Le Maire informe les membres de l'assemblée que le conseil d'administration du Centre de gestion de la Vendée, par délibération du 30 janvier 2024, a autorisé la signature d'une convention constitutive de groupement de commandes avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire en vue de lancer pour le compte des collectivités territoriales et établissements publics lui ayant donné mandat, une procédure de mise en concurrence en conformité avec le code de la commande publique pour conclure des conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Cette procédure permettra à tout agent d'un employeur public territorial ayant adhéré aux conventions de participation d'accéder à une offre de garanties d'assurance prévoyance mutualisées et attractives éligibles à la participation financière de son employeur, à effet du 1er janvier 2025.

Le Maire précise qu'afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il convient de donner mandat préalable au Centre de gestion de la Vendée afin de mener la mise en concurrence.

Commentaires :

Vote : Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 0

D. QUESTIONS DIVERSES.

Biodiversité :

Plusieurs habitants se sont inscrits sur la liste des volontaires pour participer à l'atlas communal de la biodiversité.

Programme Voirie avec le SIVOM des Chemins :

Sur les routes du Marais en zone humide, une évaluation des besoins et priorisation des voies est en cours d'étude.

Carte communale :

La présentation de la Carte Communale en réunion CDPENAF a permis la présentation du projet aux différentes institutions (DDTM, DREAL, Conseil Départemental, Chambre d'Agriculture, ...) et associations environnementales. Le projet a reçu un retour favorable.

Fleurissement de la commune :

Une DEVIS pour le fleurissement de l'intersection Route de Ste Christine et route de Benet a été réalisé auprès de l'entreprise Les Jardins des Pictons pour la Fournitures de plantes.

Les plantations seront faites en régie par les agents communaux.

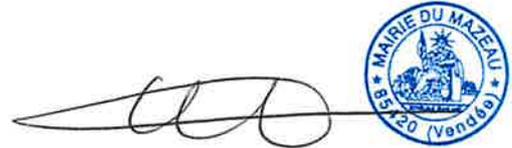
L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20 h 45.

Le secrétaire de séance,



Anne-Marie HERHARD

Le Maire,



Bernard BORDET

